

Réunion du 29 mai 2017 à 21 heures

Convocation en date du 19 mai 2017.

Sont présents :

M. BECARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie, M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier, Mme GAYRIN Laure, M. GOMINON Jean-Marc, M. HARDUYA Franck, Mme LACASSIN Dominique, M. LABORDE Patrick, M. PAGES Lilian.

Absent excusé : aucun

Secrétaire de séance : Mme CAMICAS Anne-Marie.

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 21 heures 15.

Le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2017 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

CONSEIL MUNICIPAL

M. Jean-Marc GOMINON présente aux membres du conseil municipal sa lettre de démission comme conseiller municipal.

Il expose ses raisons personnelles et professionnelles au motif de son départ de la commune et de la France. Les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité, accepte sa démission.

SALLE des FÊTES

La convention de location de la salle des fêtes doit être modifiée pour y inclure les tarifs de prestation de l'auto-laveuse.

Le coût de la prestation de l'auto-laveuse sera de 20 euros pour les habitants de la commune ou hors commune ; la prestation sera gratuite pour les associations communales ; décision prise à la majorité des membres du conseil municipal.

Les seules personnes habilitées à employer l'auto-laveuse sont :

Jean-Pierre CAZADE, Christophe LOUMAGNE, Philippe ROUSSEAU et Pascal TOUSSAINT.

BUREAU de VOTE

Les services de la Préfecture autorisent le transfert du bureau de vote pour le deuxième tour du scrutin des élections législatives (dimanche 18 juin 2017) de la salle des fêtes à la salle du conseil.

Un avis sera affiché le dimanche 11 juin 2017 à l'entrée du bureau de vote de la salle des fêtes.

PLAN COMMUNAL de SAUVEGARDE

Ce Plan Communal de Sauvegarde est mis en place afin de prévoir les opérations à effectuer en cas de catastrophes naturelles ou autres.

Patrick LABORDE en expose les grandes lignes et complète les données avec les interventions des conseillers.

Ce plan sera finalisé après la réunion à la Préfecture de courant juin.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Il est rappelé à tous les délégués que le 1^{er} janvier 2018 la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques) entrera en vigueur.

Il est à noter l'augmentation des tarifs de l'école de musique.

La réunion s'achève à 23 heures 30.

M. BECARD Nicolas

M. BILLEPINTE Thierry

Mme CAMICAS Anne-Marie

M. DUCOURNAU Marc

M. FAUQUÉ Olivier

Mme GAYRIN Laure

M. GOMINON Jean-Marc

M. HARDUYA Franck

Mme LACASSIN Dominique

M. LABORDE Patrick

M. PAGES Lilian

